

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 27 août 2002

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **La santé des Autochtones vivant hors réserve, 2000-2001** 2
Les Autochtones qui vivent hors réserve dans des villes et des villages sont généralement en moins bonne santé que la population non autochtone, selon la toute première étude à ce sujet, effectuée à partir des nouvelles données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Assurance-emploi, juin 2002 5
- Productivité du travail et variables connexes – Rectificatif, révisions et mises à jour jusqu'à 2001 6
- Pétrole brut et gaz naturel, juin 2002 6
- Papier-toiture asphalté, juillet 2002 7
- Placements de poussins et de dindonneaux, juillet 2002 7

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

La santé des Autochtones vivant hors réserve

2000-2001

Les Autochtones qui vivent hors réserve dans des villes et des villages sont généralement en moins bonne santé que la population non autochtone, selon la toute première étude à ce sujet, effectuée à partir des nouvelles données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2000-2001.

L'étude a permis de déterminer que les inégalités en matière de santé entre les Autochtones vivant hors réserve et les non-Autochtones demeuraient malgré la prise en compte des facteurs socioéconomiques et des comportements ayant un effet sur la santé.

L'étude a comparé la population autochtone vivant hors réserve et la population non autochtone en se fondant sur quatre mesures de l'état de santé: l'état de santé autoévalué, l'existence de problèmes de santé chroniques, l'existence d'une limitation prolongée des activités et la dépression. Étant donné que la population autochtone vivant hors réserve est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, toutes les données ont été normalisées selon l'âge en prenant pour référence la population canadienne.

Sauf pour ce qui est des problèmes de santé chroniques, les populations autochtones vivant hors réserve, peu importe qu'elles soient établies dans les provinces ou dans les territoires, ont indiqué des niveaux de santé semblables.

En plus de fournir des données sur l'état de santé et les déterminants de la santé, l'ESCC a permis de mesurer l'utilisation des services de soins de santé.

En 2000-2001, 79 % des Autochtones vivant hors réserve dans les provinces ont indiqué avoir consulté un omnipraticien au moins une fois au cours de l'année précédant l'enquête, soit la même proportion que dans la population non autochtone. Toutefois, dans les territoires, la population autochtone vivant hors réserve était beaucoup moins susceptible d'avoir consulté un médecin (59 %) que la population non autochtone vivant dans les territoires (76 %), et elle était nettement plus susceptible d'avoir consulté une infirmière (49 % comparativement à 22 % pour la population non autochtone vivant dans les territoires).

En 2000-2001, 20 % des Autochtones vivant hors réserve ont déclaré avoir eu un besoin non satisfait en matière de soins de santé, cette proportion étant significativement plus élevée que celle de 13 % enregistrée pour la population non autochtone. Ce

Note aux lecteurs

Le présent article est le troisième d'une série qui porte sur divers aspects de la santé des Canadiens, à partir de nouvelles données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2000-2001.

Il met l'accent sur l'état de santé, les comportements influant sur la santé et l'utilisation des services de santé chez les Autochtones vivant hors réserve, dans des villes et des villages partout au pays. Une analyse similaire de la population autochtone vivant dans les réserves pourra être effectuée une fois que les données de l'Enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones seront diffusées, à l'automne 2003.

Toutes les données ont été normalisées selon l'âge et ont fait l'objet de comparaisons avec les résultats obtenus pour la population non autochtone. Les données ont aussi été rajustées pour tenir compte des différences dans les facteurs socioéconomiques et les comportements qui influent sur la santé.

Selon l'ESCC, un nombre estimatif de 337 000 personnes âgées de 15 ans et plus, ce qui représente environ 1,4 % de la population canadienne, ont indiqué qu'elles appartenaient à un groupe culturel ou racial autochtone vivant hors réserve. La différence entre cette estimation et celle du Recensement de 1996 (374 400) peut être expliquée par les différentes méthodes de collecte utilisées et par le libellé de la question qui a servi à définir la population autochtone.

Aux fins de la présente analyse, 3 555 personnes ont déclaré être un Autochtone d'Amérique du Nord. Parmi ce groupe, 573 (représentant 88 000 personnes) ont déclaré une combinaison d'antécédents autochtones et non autochtones.

Les personnes qui ont répondu à la question, mais n'ont pas décrit leur race ou leur culture comme étant autochtone, ont été considérées comme des non-Autochtones.

modèle était présent dans toutes les régions visées par l'étude.

Les Autochtones vivant hors réserve sont plus nombreux à juger leur santé passable ou mauvaise

Les recherches ont constamment montré le lien qui existe entre le faible statut socioéconomique et un mauvais état de santé. Toutefois, même après la prise en compte d'une gamme variée de facteurs socioéconomiques, comme le niveau de scolarité, la situation d'emploi et le revenu du ménage, la population autochtone vivant hors réserve était toujours plus susceptible (1,5 fois) de déclarer un état de santé mauvais ou passable que la population non autochtone. Cela laisse supposer que les facteurs socioéconomiques ne suffisent pas à eux seuls à expliquer entièrement pourquoi la population autochtone vivant hors réserve est plus susceptible de juger sa santé passable ou mauvaise.

Les recherches ont aussi révélé que certains comportements ont des répercussions négatives sur la santé. Toutefois, lorsque plusieurs de ces comportements, comme le tabagisme, l'obésité et la consommation abusive d'alcool, qui sont plus fréquents au sein de la population autochtone vivant hors réserve étaient pris en compte, la population autochtone vivant hors réserve était à nouveau 1,3 fois plus susceptible que la population non autochtone de déclarer un état de santé passable ou mauvais.

Cela laisse supposer que les facteurs socioéconomiques et les comportements influant sur la santé, tels que mesurés dans la présente analyse, n'expliquent pas entièrement la disparité entre les Autochtones et les non-Autochtones en ce qui concerne le fait de déclarer un état de santé passable ou mauvais.

Selon les données rajustées selon l'âge uniquement, 23 % d'Autochtones vivant hors réserve jugeaient leur état de santé passable ou mauvais en 2000-2001, comparativement à 12 % de la population non autochtone. Par ailleurs, le pourcentage d'Autochtones vivant hors réserve qui déclaraient un état de santé passable ou mauvais ne variait pas de façon significative d'une région à l'autre. De plus, l'écart entre les Autochtones vivant hors réserve et les non-Autochtones s'est maintenu dans toutes les régions géographiques.

L'écart entre l'état de santé déclaré par les Autochtones et les non-Autochtones subsistait aussi à tous les niveaux de revenu. Une proportion de 33 % des Autochtones vivant hors réserve dans des ménages à faible revenu jugeaient leur santé passable ou mauvaise, comparativement à 25 % des non-Autochtones. La proportion était de 26 % par rapport à 16 % pour les ménages à revenu moyen, et de 13 % par rapport à 8 % pour les ménages à revenu élevé.

Prévalence de problèmes de santé chroniques

Une fois pris en compte les facteurs socioéconomiques, la population autochtone vivant hors réserve était 1,5 fois plus susceptible que la population non autochtone de déclarer au moins un problème de santé chronique, comme le diabète, l'hypertension ou l'arthrite. Une fois aussi considérés les comportements influant sur la santé, les Autochtones étaient toujours plus susceptibles de déclarer un problème de santé chronique, la probabilité étant dans ce cas 1,3 fois plus élevée.

D'après les données rajustées selon l'âge uniquement, 60 % des Autochtones vivant hors réserve ont déclaré au moins un problème de santé chronique en 2000-2001, comparativement à seulement 49 % pour la population non autochtone. Selon la région géographique, les Autochtones vivant hors réserve dans

les territoires déclaraient une plus faible prévalence de problèmes de santé chroniques (45 %) que ceux vivant dans des régions rurales (60 %) ou des régions urbaines (63 %) dans les provinces. Cela est peut-être attribuable aux possibilités plus limitées pour les habitants du Nord de consulter un médecin pour diagnostiquer un tel problème.

Selon le niveau de revenu du ménage, 65 % des Autochtones vivant hors réserve dans des ménages à faible et à moyen revenus et 52 % de ceux dans des ménages à revenu élevé déclaraient un problème de santé chronique. À cet égard, l'écart entre les Autochtones vivant hors réserve et les non-Autochtones était important parmi les ménages à faible et à moyen revenus, mais négligeable pour les ménages à revenu élevé.

La limitation prolongée des activités est plus répandue

Lorsqu'on tenait compte des facteurs socioéconomiques, les Autochtones vivant hors réserve étaient 1,4 fois plus susceptibles de déclarer une limitation prolongée des activités que la population non autochtone. Une fois pris en compte les facteurs liés aux comportements influant sur la santé, cette différence disparaissait toutefois.

D'après les données rajustées selon l'âge uniquement, 16 % des Autochtones vivant hors réserve dans toutes les régions déclaraient une limitation prolongée des activités en 2000-2001, comparativement à 10 % pour la population non autochtone. Toutefois, cette différence était seulement significative pour les personnes vivant dans les provinces. Dans les territoires, le pourcentage de personnes déclarant une limitation des activités ne différait pas de façon significative entre les Autochtones et la population non autochtone.

Selon le niveau de revenu du ménage, 21 % des Autochtones vivant hors réserve dans des ménages à faible revenu déclaraient une limitation prolongée des activités, comparativement à 17 % pour les ménages à revenu moyen, et à 9 % pour les ménages à revenu élevé. L'écart entre les Autochtones vivant hors réserve et les non-Autochtones n'était significatif que dans les ménages à revenu moyen. La différence n'était pas significative pour les ménages à faible revenu et à revenu élevé.

Prévalence beaucoup plus élevée de la dépression

Lorsque les facteurs socioéconomiques étaient considérés, la population autochtone vivant hors réserve était 1,5 fois plus susceptible que la population non autochtone d'avoir vécu un épisode dépressif majeur au cours de l'année qui avait précédé l'enquête.

Une fois aussi pris en compte les facteurs liés aux comportements influant sur la santé, la probabilité était alors de 1,3 fois plus élevée.

D'après les données rajustées selon l'âge uniquement, environ 13 % des Autochtones vivant hors réserve ont vécu un épisode dépressif majeur, comparativement à 7 % pour la population non autochtone. Selon la région géographique, 14 % des Autochtones vivant hors réserve dans des régions urbaines provinciales et 13 % de ceux vivant dans des régions rurales provinciales ont vécu un épisode dépressif majeur. Ces deux proportions sont beaucoup plus élevées que celles pour la population non autochtone vivant dans les mêmes régions. Dans les territoires, la différence entre la proportion déclarée par la population autochtone vivant hors réserve (9 %) et celle déclarée par la population non autochtone n'était pas significative.

Selon le niveau de revenu du ménage, 21 % des Autochtones vivant hors réserve dans des ménages à

faible revenu avaient vécu un épisode dépressif majeur, comparativement à 13 % dans les ménages à revenu moyen et à 8 % dans les ménages à revenu élevé. L'écart entre les Autochtones vivant hors réserve et les non-Autochtones était significatif pour les ménages à faible et à moyen revenus, mais négligeable pour les ménages à revenu élevé.

L'article *La santé des Autochtones vivant hors réserve* (82-003-SIF, gratuit) est accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Sous *Nos produits et services*, choisissez *Publications gratuites*, puis *Santé*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marie Beaudet au (613) 951-7025 (marie.beaudet@statcan.ca), Division de la statistique de la santé. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Juin 2002 (données provisoires)

Le nombre estimatif de Canadiens (données désaisonnalisées) recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi en juin était de 551 480, en baisse de 0,5 % par rapport à mai. Les plus fortes diminutions d'un mois à l'autre ont été observées en Alberta (-2,5 %), en Ontario (-1,7 %) et en Nouvelle Écosse (-1,1 %). Des replis enregistrés dans six provinces ont contrebalancé les augmentations enregistrées dans les autres provinces et territoires. À l'échelon national, le nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires a fléchi depuis le début de 2002 à la suite d'une progression constante observée au cours de la majeure partie de 2001.

Les prestations ordinaires versées en juin ont totalisé 670,5 millions de dollars, en baisse de 9,3 % par rapport à mai. Elles sont demeurées pratiquement inchangées par rapport à juin 2001. Le nombre de demandes pour juin a totalisé 203 430, en baisse de 14,3 % par rapport à mai et de 13,9 % par rapport à juin 2001.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Juin 2002 ^P	Mai à juin 2002	Juin à juin 2002
données désaisonnalisées			
		var. en %	
Canada	551 480	-0,5	8,1
Terre-Neuve-et- Labrador	36 080	0,4	9,8
Île-du-Prince-Édouard	7 980	1,4	16,8
Nouvelle-Écosse	29 730	-1,1	6,7
Nouveau-Brunswick	35 030	1,3	-5,0
Québec	181 140	-0,3	2,3
Ontario	135 980	-1,7	11,8
Manitoba	14 220	-0,4	7,1
Saskatchewan	11 940	-0,3	11,6
Alberta	31 890	-2,5	35,3
Colombie-Britannique	65 770	1,9	11,8
Yukon	900	20,0	4,7
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 130	6,6	14,1
données non désaisonnalisées			
Territoires du Nord-Ouest	740	-8,6	32,1
Nunavut	350	2,9	-5,4

^P Données provisoires.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Juin 2002	Mai 2002	Juin 2001	Mai à juin 2002	Juin à juin 2001
données désaisonnalisées					
				var. en %	
Bénéficiaires ordinaires	551 480 ^P	554 190 ^P	510 070	-0,5	8,1
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de dollars)	670,5	739,6	670,6	-9,3	0,0
Demandes reçues (en milliers)	203,4	237,4	236,2	-14,3	-13,9
données non désaisonnalisées					
				var. en %	
Ensemble des bénéficiaires (en milliers)	684,6 ^P	762,1 ^P	586,7	-10,2	16,7
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	432,7 ^P	502,1 ^P	402,8	-13,8	7,4
Demandes reçues (en milliers)	155,3	168,8	174,5	-8,0	-11,0
Montant versé (en millions de dollars)	1 008,1	1 069,7	774,4	-5,8	30,2
données cumulatives (janvier à juin)					
				2002	2001
					2001 à 2002
					var. en %
Demandes reçues (en milliers)			1 263,3	1 304,8	-3,2
Montant versé (en millions de dollars)			7 980,7	6 638,8	20,2

^P Données provisoires.

Note: L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie).

Nota: Les estimations du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives.

Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comprenant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois. Ces différentes périodes de référence doivent être prises en considération lorsque des comparaisons sont faites entre les deux séries.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0012, 276-0015 et 276-0016.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-4090 ou composez sans frais le 1 866 873-8788 (*travail@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4091 ou avec Robert Keay au (613) 951-4008, Division de la statistique du travail. ■

Productivité du travail et variables connexes – Rectificatif

Révisions et mises à jour jusqu'à 2001

Certaines données annuelles sur la productivité du travail et des variables connexes pour le secteur des entreprises et pour l'ensemble du secteur de la fabrication, parues dans *Le Quotidien* du 1^{er} août, sont erronées.

Les indices de la productivité du travail et du coût unitaire de main-d'oeuvre ont été particulièrement touchés. Un problème technique survenu lors du traitement des données a été détecté.

Données stockées dans CANSIM: tableau 383-0005.

La version corrigée de ce tableau est maintenant disponible.

Nous regrettons tout inconvénient que cette erreur pourrait avoir causé à nos utilisateurs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Andrée Girard au (613) 951-8581 (*giraand@statcan.ca*), Division de l'analyse micro-économique. Télécopieur: (613) 951-5403. ■

Pétrole brut et gaz naturel

Juin 2002 (données provisoires)

En juin, la production de pétrole brut et d'hydrocarbures a atteint 11 175 300 mètres cubes, en hausse de 7,8 % par rapport à juin 2001. La croissance provient de l'augmentation de la production à Terre-Neuve-et-Labrador. La production de pétrole brut à Terre-Neuve-et-Labrador a crû de 806 700 mètres cubes comparativement à juin 2001. Avec le début de production de Terra Nova, la production cumulative de Terre-Neuve-et-Labrador s'est accrue de 3 857 700 mètres cubes comparativement à la

même période en 2001. Les exportations de pétrole brut, qui ont représenté 63,1% de la production totale, ont progressé de 2,5 % par rapport à juin 2001.

Pétrole brut et gaz naturel

	Jun 2001	Jun 2002	Jun 2001 à juin 2002 var. en %
en milliers de mètres cubes			
Pétrole brut et hydrocarbures¹			
Production	10 367,0	11 175,3	7,8
Exportations	6 875,3	7 049,7	2,5
Importations ²	3 998,4	4 296,5	7,5
Aux raffineries	7 975,6	8 203,1	2,9
en millions de mètres cubes			
Gaz naturel³			
Production de gaz marchand	13 419,4	13 506,7	0,7
Exportations	8 387,2	8 447,5	0,7
Ventes intérieures ⁴	3 704,3	3 808,2	2,8
	Janv. à juin 2001	Janv. à juin 2002	Janv.-juin 2001 à Janv.-juin 2002 var. en %
en milliers de mètres cubes			
Pétrole brut et hydrocarbures¹			
Production	63 987,8	67 468,8	5,4
Exportations	40 503,8	41 352,9	2,1
Importations ²	28 015,1	24 850,9	-11,3
Aux raffineries	51 482,6	50 886,4	-1,2
en millions de mètres cubes			
Gaz naturel³			
Production de gaz marchand	85 759,8	86 027,0	0,3
Exportations	54 450,7	53 798,3	-1,2
Ventes intérieures ⁴	37 034,0	38 455,0	3,8

¹ La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient des variations des stocks, de la consommation de l'industrie pétrolière, et autres.

² Pétrole brut en provenance de pays étrangers reçu par les raffineries canadiennes. Les chiffres diffèrent de ceux de la Division du commerce international, en raison du manque de synchronisme de l'arrivée des documents et de l'inclusion des importations entrant au Canada pour être exportées à nouveau.

³ La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient des variations des stocks, du carburant utilisé par les gazoducs, des pertes dans les gazoducs, des fluctuations de pression dans les réseaux, et autres.

⁴ Incluant les ventes directes.

La production cumulative de pétrole brut s'est accrue de 5,4 % par rapport à la même période en 2001, alors que les exportations ont augmenté 2,1 %.

La production de gaz naturel marchand a crû de 0,7 % comparativement à juin 2001, alors que les ventes intérieures ont progressé 2,8 %. Les exportations de gaz naturel, qui ont représenté 62,5 % de la production totale, ont augmenté de 0,7 % par rapport à juin 2001.

La production cumulative de gaz naturel a crû de 0,3 % comparativement à la même période en 2001 et les ventes intérieures ont progressé de 3,8 %, alors que les exportations ont fléchi de 1,2 %.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 126-0001 et 131-0001.

Le numéro de juin 2002 de la publication *Approvisionnement et disposition du pétrole brut et du gaz naturel* (26-006-XPB, 19 \$ / 186 \$) paraîtra en octobre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energ@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gérard Desjardins au (613) 951-4368 (desjger@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Papier-toiture asphalté

Juillet 2002

La production de bardeaux d'asphalte s'est chiffrée à 3 563 114 paquets métriques en juillet, en hausse de 25,4 % par rapport aux 2 840 755 paquets métriques produits en juillet 2001.

La production cumulative à la fin de juillet s'est établie à 25 089 496 paquets métriques, en hausse

de 13,5 % comparativement aux 22 095 624 paquets métriques produits au cours de la même période en 2001.

Données stockées dans CANSIM: tableau 303-0006.

Le numéro de juillet 2002 de *Papier-toiture asphalté*, vol. 54, n° 7 (45-001-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour des renseignements généraux ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Placements de poussins et de dindonneaux

Juillet 2002 (données provisoires)

En juillet, les placements de poussins ont été estimés à 57,9 millions d'oiseaux, en baisse de 1,8 % par rapport à juillet 2001. Les placements de dindonneaux ont augmenté de 0,9 % pour s'établir à 1,9 million d'oiseaux.

Données stockées dans CANSIM: tableau 003-0021.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716 (robert.plourde@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

NOUVEAUX PRODUITS

La revue laitière, avril-juin 2002, vol. 63, n° 2
Numéro au catalogue: 23-001-XIB (27 \$/89 \$).

Papier-toiture asphalté, juillet 2002, vol. 54, n° 7
Numéro au catalogue: 45-001-XIB (5 \$/47 \$).

Statistiques des restaurants, traiteurs et tavernes,
juin 2002, vol. 34, n° 6
Numéro au catalogue: 63-011-XIF (6 \$/55 \$).

La santé des Autochtones vivant hors
réserve, 2000-2001
Numéro au catalogue: 82-003-SIF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.


Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Nos produits et services*, puis *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catégorie 1 - OCIF (English) 11-0761/ISSN 1296-4613



Statistique Canada

Le Jeudi 6 juin 1997
Pour être notifié à 8 h 30

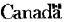
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996**
Malgré la baisse des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements au centre-ville les semaines de transport urbain, soit le même chiffre que enregistré au cours des 25 dernières années. 5
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996**
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, le secteur de la production des entreprises manufacturières en 1996 a été caractérisé par une très faible croissance. 5

AUTRES COMMUNIQUÉS

- **Index de l'offre d'emploi, mai 1997** 10
- **Emplois sur les entreprises à court terme** 10
- **Adaptation des entreprises au marché de la main-d'œuvre** 11
- **Production d'œufs, avril 1997** 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistic Canada 

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.